



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Révision en cours du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons

(Ottawa) Le 21 mars 2011 - La Fédération canadienne du mouton (FCM) a le plaisir d'annoncer que le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons* sera révisé selon le processus d'élaboration des codes de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

« Le renouvellement des codes de pratiques est une bonne occasion de faire en sorte que ces codes s'appuient sur des données scientifiques de pointe, estime le président de la Fédération canadienne du mouton, Andrew Gordanier. Avec l'évolution des systèmes de production et des pratiques de gestion, réviser les codes de pratiques assure leur pertinence et leur utilisation continue par les producteurs. Les acteurs du milieu et le public peuvent ainsi être certains que l'on élève toujours les moutons et les agneaux canadiens selon des pratiques de gestion et de protection rationnelles qui favorisent le bien-être des animaux. »

Les codes de pratiques énoncent des lignes directrices nationales pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage. Ils contiennent des recommandations et des exigences à l'égard des pratiques d'élevage, dont le logement, la prise en charge et le transport des animaux. Les codes sont préparés avec l'apport et le soutien d'experts scientifiques et en forgeant un consensus entre les divers groupes impliqués ou intéressés par le soin et la protection des animaux d'élevage. Le travail de révision des codes de pratiques est possible grâce au financement du programme Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

« Pour réussir à trouver des solutions pratiques aux préoccupations vis-à-vis du bien-être des animaux d'élevage, il faut que tout le monde s'engage à travailler ensemble, déclare Geoff Urton, de la SPCA de la Colombie-Britannique. Le processus d'élaboration des codes du CNSAE est une tribune qui permet ce genre de collaboration. » La Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux participe activement au processus.

« Les codes constituent notre entente nationale sur les besoins et les pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux », affirme Edouard Asnong, président du CNSAE. Il souligne que des soins responsables au bétail sont importants pour tous, tant pour les animaux que pour les producteurs et les consommateurs.

Nadine Meade a été engagée comme secrétaire du Comité d'élaboration du code de pratiques pour les ovins, dont elle facilitera le travail. Elle est titulaire d'une maîtrise en sciences animales. Son expérience professionnelle inclut l'animation de débats interactifs avec des groupes divers, y compris des séances de concertation et de planification stratégique, et la collaboration avec des conseils et des groupes de l'industrie pour élaborer des solutions aux enjeux sectoriels. M^{me} Meade est aussi la secrétaire des comités d'élaboration des codes de pratiques pour le vison et le renard d'élevage.

Le code actuel pour les ovins date de 1995. La nouvelle édition devrait paraître en 2013. Pour plus de détails au sujet des codes de pratiques et du processus d'élaboration des codes du CNSAE, visitez le site www.nfacc.ca.

Le CNSAE

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. Le Conseil est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada.

Le CNSAE souhaite remercier la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA), qui l'a aidé à obtenir des fonds pour ce projet.

La FCM

La Fédération canadienne du mouton (FCM) est un organisme à but non lucratif qui représente tous les producteurs de moutons du Canada. La principale responsabilité de cet organisme fondé en 1990 est d'établir les politiques nationales de l'industrie ovine. Par le biais de son leadership, la mission de la FCM est de représenter tous les producteurs et de travailler en coopération avec tous les niveaux de gouvernements et organismes associés, ici ou à l'étranger, afin d'améliorer la visibilité, la viabilité, la croissance et la prospérité de l'industrie ovine, laitière et de la laine du Canada.

Les révisions des codes de pratiques lancées entre 2010 et 2013 s'inscrivent dans le projet « Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage ». Ce projet est financé par le programme fédéral d'Agri-flexibilité, mis en oeuvre dans le cadre du Plan d'action économique (PAE) du Canada. Le PAE met l'accent sur le renforcement de l'économie et s'efforce d'assurer l'avenir économique du pays. Pour plus de détails au sujet de l'Agri-flexibilité et du Plan d'action économique du Canada, visitez les sites www.agr.gc.ca/agriflexibilite et www.plandaction.gc.ca.

- 30 -

Renseignements :

Jackie Wepruk
Directrice générale et coordonnatrice de projets
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
Tél. : (403) 783-4066
nfacc@xplornet.com
www.nfacc.ca

Ed Empringham, D.M.V
Gestionnaire de projet
Coalition canadienne pour la santé des animaux
Tél. : (519) 537-7999
ed.empringham@sympatico.ca
www.animalhealth.ca

Barb Caswell
Directrice intérimaire et coordonnatrice nationale du
Programme d'assurance de la salubrité des aliments
à la ferme
Fédération canadienne du mouton
Tél. : 519-824-6018
barbara@cansheep.ca
www.cansheep.ca